



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E61140

VALABLE JUSQU'AU 26/08/2023

ÉDITÉ LE 28/04/2022

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 12/09/2000

Forme juridique : EURL

Capital : 55 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC ARRAS

Siret : 432 769 719 00027

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 0043979/E

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 6946029404

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 6946029404

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2021

Raison sociale : EURO GAZ SERVICE

10 ROUTE DE LA BASSEE  
62300 LENS

Téléphone : 03 21 67 51 25

Fax : 03 21 70 98 74

Portable : 06 13 24 60 04

Site Internet :

E-mail : eurogaz@eurogazservice.fr

Responsabilité légale :

OWCA PHILIPPE GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) UNIQUE

Effectif moyen : 8

Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	21/05/2019
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	08/12/2021
5311 PROB	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	08/12/2021

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	08/12/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	08/12/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	08/12/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE LILLE  
272, BOULEVARD GEORGES  
CLÉMENCEAU  
B.P. 16013  
59706 MARCQ-EN-BAROEUL CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.